

## **Atelier sur la mise en œuvre de l'Amendement 82 à l'Annexe 3 de l'OACI et des PANS-MET**

*(Ouagadougou, Burkina Faso, 9 – 13 mars 2026)*

### **Panel d'échanges d'expérience et de pratiques**

**Thème 2 :** Transition d'une fourniture centrée sur les « produits » vers une fourniture centrée sur les « données »

#### **1. Objectifs**

- 1.1. Analyser les implications techniques et organisationnelles du passage d'un « modèle basé sur des produits MET vers un « modèle orienté données numériques interopérables ».

#### **2. Contexte**

- 2.1. L'amendement 82 vise à faciliter la migration vers un environnement « centre sur les données ». La digitalisation de l'aviation (SWIM, IWXXM, systèmes automatisés d'aide à la décision) exige des données structurées, normalisées et exploitables automatiquement, plutôt que des produits textuels statiques.

#### **3. Axes de discussion**

- 3.1. Concept de données numériques vs produits traditionnels.
- 3.2. Rôle d'IWXXM et de l'interopérabilité.
- 3.3. Impacts sur les systèmes OPMET, AMHS et plateformes AIM.
- 3.4. Assurance qualité des données et traçabilité.
- 3.5. Adaptation des processus internes des centres MET.

#### **4. Questions clés**

- 4.1. Les infrastructures actuelles permettent-elles la gestion de données numériques ?
- 4.2. Comment garantir l'intégrité et la cohérence des données ?
- 4.3. Quels mécanismes et changements organisationnels sont nécessaires ?
- 4.4. Quel impact sur les fournisseurs d'assistance MET et les usagers ?

#### **5. Résultats attendus**

- 5.1. Statut des PANS-MET dans la réglementation nationale.
- 5.2. Mode d'incorporation des PANS-MET dans la réglementation nationale.
- 5.3. Mécanisme de supervision de la mise en œuvre des PANS-MET.